

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS**

Préavis PR23.01CD

Rapport de gestion 2022

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, composée de Messieurs Olivier PONCET, Patrick BILLAUD (excusé le 11 avril), Jacques TAVERNEY et Tony MANGONE (excusé le 11 avril et absent le 18 avril) Yves GUILLOUD, s'est réunie à deux reprises, soit :

- Le mardi 11 avril 2023 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois, pour présentation, discussion et obtention des éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR23.01CD concernant le rapport de gestion 2022 de l'association.
- Le mardi 18 avril à l'administration communale de Champagne afin de discuter et élaborer le présent rapport.

Observations

§ 8.6 : Alarmes automatiques

53 (env. 69%) des 77 alarmes automatiques ont fait l'objet d'une facturation. 24 alarmes automatiques ont fait l'objet d'une annulation avant le départ et ont donc été prises en charges par l'ECA. Cependant, ces alarmes automatiques annulées constituent un problème pour le SDIS NV et ceci sur plusieurs plans. Les intervenants quittent leur emploi et sont en route lorsque l'annulation arrive. De plus, le montant versé par l'ECA, pour chaque alarme automatique annulée, ne couvre pas les dépenses du SDIS NV en termes de solde et de travail administratif.

En plus des frais à la charge du SDIS, ces alarmes automatiques annulées contribuent à une certaine démotivation. L'ECA a donc été sensibilisée à cette problématique et une solution est attendue.

§ 8.10 : Capacité opérationnelle

La capacité opérationnelle est toujours plus compliquée à assurer en journée la semaine et durant les vacances scolaires. La survie du système de milice au sein des sapeurs-

pompiers doit être une priorité car nous n'aurons pas les capacités financières d'assumer un corps de professionnels. Là aussi, il devient urgent de trouver des solutions par le biais des autorités cantonales et de l'ECA.

Conclusion

La Commission de gestion remercie le représentant de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Le rapport de gestion 2022 est établi de manière claire, détaillée et transparente.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis qui décide :

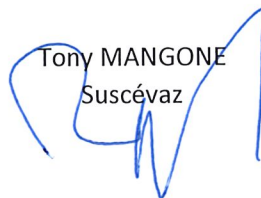
Article 1 : Le rapport de gestion pour l'année 2022 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adopté tel que présenté en annexe du préavis PR23.01CD

Pour la Commission de gestion :

Patrick BILLAUD
Donneloye



Tony MANGONE
Suscévaz



Olivier PONCET
Champvent



Jacques TAVERNEY
Belmont-sur-Yverdon



Yves GUILLOUD, rapporteur
Champagne

